

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	09
Votants	10
absents	06
Procurations	01

L'an Deux Mil vingt cinq Le 17 février à 18h30 Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : 11 Février 2025
PRESENTS : Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. PERTUIS Martine. CONTAMINE David.
ABSENTS : DECLE Sébastien. DELACOTE Aurélie. EYSSARTIER Jennifer. FALLEAU Geneviève. MARY Sophie. REBEYROL Elodie
PROCURATIONS : FALLEAU Geneviève à FORT Sylvette
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme FORT Sylvette a été élue.

OBJET : Bibliothèque - Désherbage

Vu la Délibération n° 2022-100 du 17/10/2022 concernant le désherbage et la proposition de tarif de revente.

Monsieur le Maire expose la nécessité de procéder au désherbage des supports CD usagés de la Bibliothèque municipale.

A chaque période, la Bibliothèque fait état de la liste des pilons représentant l'ensemble des supports destinés au rebus.

Les supports concernés présentent tous un état physique correct, mais un contenu ne correspondant plus à la demande du public en Bibliothèque.

Toutefois, Monsieur le Maire rappelle que ces CD pourraient trouver une seconde vie et qu'il a été proposé de pouvoir les revendre comme suit :

- 1 € le CD,

Il précise que leur mise en vente ne constitue pas une concurrence avec le marché du neuf, ni même celui de l'occasion, et qu'ils pourront être vendus soit en continu à la Bibliothèque, soit lors de braderies.

Ces sommes seront encaissées sur la régie de recettes de la Bibliothèque.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **VALIDE** la liste des CD, telle que présentée par le service la Bibliothèque en annexe.
- **VALIDE** le tarif de 1 € pour la revente des CD destinés au rebus.

➤ **Adopté à l'unanimité**

➤

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250217-2025-011-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2025

Publication : 19/02/2025

HAUTEFORT le 17/02/2025

LE MAIRE,

Jean Louis PUJOLS

